

La France est festive. Faute d'être heureuse, elle s'amuse. Après les père et mère, les voisins, la musique et d'autres journées d'un goût plus ou moins douteux : des fêtes, toujours des fêtes.

Mais en cette veille de vacances, je voudrais évoquer deux fêtes qui réuniront, je crois, grand nombre de libéraux – et plusieurs de nos amis lecteurs.

Demain, ce sera la fête de la liberté à Nogent. Et dans deux mois, ce sera l'Université d'Été à Aix-en-Provence. Elles ont bien des choses en commun, mais je soulignerai aussi leur spécificité et leur complémentarité.

En commun, il y a évidemment le goût et l'engagement pour la liberté. Il est surprenant que dans un pays développé et réputé démocratique on soit obligé de manifester son amour pour la liberté et sa volonté de la défendre. Mais, la France est réellement devenue un Etat policier où, paradoxalement, règne l'anarchie. L'Etat policier s'étend tous les jours : il surveille nos revenus et peut les déclarer à notre place, il vérifie notre vitesse sur les routes, s'assure que nous sommes sanglés, il enferme nos volailles, aseptise nos fromages, gère notre habitat, notre énergie et nos transports. Tout est contrôle, tout est bureaucratie, avec des armées de fonctionnaires zélés au pouvoir arrogant. Enfin et non le moindre, le terrorisme intellectuel s'est installé, l'Etat domine les médias, subventionne les intellectuels à sa botte et forme la jeunesse au collectivisme. Oui : Etat policier.

En même temps l'ordre – fût-il celui de Varsovie jadis – ne règne pas. La criminalité s'étale, les émeutes se multiplient, le pouvoir appartient à la rue et une grande partie de la population vit hors la loi ou au dessus des lois. Irresponsabilité, privilèges, corruption et scandales : c'est vraiment l'anarchie.

Une société de libertés ne saurait survivre dans ces conditions. On comprend que quelques citoyens en aient conscience, décident de donner l'alerte et d'œuvrer à une vraie révolution. Les jeunes sont les premiers concernés, car ils n'ont aucune envie de vivre en pigeons et en esclaves. Voilà qui fait des clients pour Nogent et pour Aix.

Un autre trait commun est le réveil de la société civile. Nous l'avons annoncé et souhaité l'an dernier en rendant hommage à Tocqueville. Pour la première fois depuis des années, le libéralisme est nettement détaché de la société politique : nul homme politique, nul parti n'entend ici conduire la croisade. Ce n'est pas aux politiciens de réveiller les libéraux – c'est antinomique ; c'est aux libéraux de presser les politiciens. Les rassemblements actuels doivent nous conduire à constituer un lobby puissant, parlant au nom de suffisamment d'électeurs pour négocier leur suffrage dans des scrutins qui s'annoncent serrés.

Le lobbying suppose une bonne entente entre ceux qui font pression. Je me réjouis de voir la plupart des individus et des groupes qui professent le libéralisme réunis pour parler en commun et se présenter ensemble devant l'opinion publique, comme un recours et comme un espoir.

De ce point de vue, la Fête de la liberté est plus tournée vers la communication du message et l'Université d'Été vers la conception du programme.

Communiquer sur la liberté, c'est bien, mais il est encore mieux de communiquer sur les projets libéraux conçus concrètement autour des problèmes de la société française. La Fête de la Liberté aura permis de faire connaître l'étendue du travail fait par chacun. L'Université d'Été y ajoutera son originalité : elle est de dimension européenne et mondiale aussi bien que française, et elle conforte scientifiquement les bases de tout programme libéral. C'est au cours de l'Université d'Été que sera présentée une première mouture d'un document de synthèse qui devrait déboucher sur un manifeste et un texte soumis à la ratification de tous ceux qui en France oeuvrent pour les réformes libérales.

Naissance d'un lobby libéral, né de la société civile, proposant des mesures compréhensibles et sympathiques à l'opinion publique, loin de la démagogie et de l'activisme : voilà bien de quoi faire la fête !

Entre le 25 juin et le 27 août, voici que s'annoncent deux mois de travail appliqué pour quelques-uns, deux mois de relative sérénité et de vacances reposantes pour les autres, deux mois sans Nouvelle Lettre aussi. Rendez-vous est pris pour la prochaine fête. Que l'été nous rapporte l'espoir de la liberté.

Jacques Garello

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE DÉJÀ EN VACANCES

Pour ce dernier numéro de l'année avant les vacances que prendront La Nouvelle lettre et le site Libres, nous avons souhaité faire un point synthétique sur la situation de l'économie française à la lumière des derniers indices connus. Nous aurions aimé annoncer de bonnes nouvelles, mais la croissance est dans le rouge, le moral des ménages à zéro et le commerce extérieur s'effondre, sans parler du chômage qui, comme nous l'avons expliqué il y a quinze jours, ne s'améliore pas vraiment. Et ce n'est pas ce qu'on nous annonce pour le budget 2007 qui va améliorer la situation.

Recul de la production industrielle

Dernier indice connu, celui de l'activité industrielle, publié par l'INSEE. En avril, le recul, tous secteurs confondus, atteint 1,4%. Si on calcule la production industrielle hors énergie et industries agricoles et alimentaires, la baisse est encore de 0,7%. En un an, (trois derniers mois comparés aux mêmes trois mois de l'année précédente) la hausse n'est que de 0,1% pour l'indice d'ensemble –autrement dit une quasi-stagnation- et de 0,4% hors énergie. Certains secteurs sont quasi-sinistrés, comme l'automobile, qui recule de 10% entre février-avril 2005 et février-avril 2006. Même les biens de consommation ont vu leur production diminuer de 0,8% en un mois.

Manifestement, ce n'est pas un accident, car l'évolution du produit intérieur brut dans son ensemble a été moins importante que prévu et beaucoup moins que les cocoricos ministériels ne le laissent entendre. La hausse du PIB n'a été que de 0,3% au dernier trimestre 2005 et de 0,5% au premier trimestre 2006, soit moins que dans la zone euro, pourtant sinistrée par rapport à l'Amérique ou à l'Asie. Commentaire du Monde « Croissance décevante, en France, en début d'année ». Commentaire du Figaro « Le rebond de la croissance moins fort que prévu ». Pire : la croissance du PIB pour 2005, qui avait été annoncé à 1,4%, ce qui est extrêmement faible, aura finalement été, tous calculs faits, de 1,2%.

Ce sont surtout les entreprises qui se portent mal et l'investissement stagne ou recule suivant les secteurs. Les dépenses d'équipement ont reculé de 0,1% au début de l'année et le taux de marge est trop faible, en raison de la pression excessive des coûts. Quant au pouvoir d'achat, conséquence de ce ralentissement général, il s'est lui-même ralenti en 2005. Et le taux d'épargne des ménages a en conséquence baissé d'un point, passant de 15,8% à 14,9%.

Le moral des ménages en chute libre

Résultat de toutes ces mauvaises nouvelles, les Français sont inquiets. L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages publiée par l'INSEE pour le mois de mai montre un nouveau recul de leur moral. Le solde entre les réponses positives et négatives est nettement déficitaire, puisqu'il se situe à -30. On ne devrait pas parler d'un moral à 0, mais d'un moral fortement négatif. Or cela intervient après un rebond sensible pendant l'hiver. L'opinion des ménages sur l'évolution de leur situation économique s'est donc brusquement dégradée. On sait que cette opinion a une grande influence sur la conjoncture économique future, car les ménages, comme les entrepreneurs, adaptent leur comportement à leurs anticipations et à leur moral. Le niveau actuel est très bas et très inférieur à la moyenne de longue période.

Autre signe de dégradation, l'évolution dramatique de notre commerce extérieur. Certes, nous savons qu'un déficit du commerce extérieur en soi n'a pas beaucoup d'importance, surtout dans une situation où la monnaie n'est pas influencée par son solde (en raison de l'euro). Sur douze mois, le déficit cumulé est de 24,54 milliards d'euros, record historique (L'Allemagne a un excédent de 155,7 milliards, signe d'une meilleure compétitivité).

En dépit de la baisse de nos achats énergétiques, le déficit d'avril est de 2,28 milliards pour un seul mois. Nous sommes sensibles au moindre événement et la coupe du monde de football, entraînant une envolée des achats d'écrans plats, a contribué à creuser notre déficit. Le problème n'est pas tant que nous importions plus, (11,3% d'importations en plus en un an, tout de même !) mais que nous soyons incapables de suivre au niveau des exportations. Sans le dynamisme des ventes d'airbus (25 pour 12,8 milliards d'euros) et une commande exceptionnelle de portables par les Polonais et les Espagnols, la situation aurait été encore pire.

Ce n'est pas ce budget qui nous sortira de l'ornière

Quant à la situation des finances publiques, on connaît le problème : trop de dépenses, trop d'impôts, trop de déficit, trop de dettes. Il y a quelques jours, l'agence de notation Standard & Poor's soulignait que si rien n'était fait pour redresser la situation les obligations de l'Etat français auraient perdu leur triple A en 2020 et seraient dégringolées au rang de « junk bonds » (obligations pourries) en 2030. L'explosion qui se poursuit des dépenses publiques et en particulier des dépenses sociales ferait passer la dette publique à 223% du PIB au milieu du siècle : une situation explosive et impensable. Et même à 271% en cas de prime de risque !

Le budget pour 2007 permettra-t-il de redresser la situation ? Tout d'abord, le problème de notre économie n'est pas seulement budgétaire. Des réformes de fond s'imposent, sur le plan des structures, des privatisations, de la concurrence, du système de protection sociale, de la conception de l'Etat, de l'ouverture des frontières, du marché du travail : ce n'est pas un budget, même excellent, qui va régler tout cela.

Mais le budget 2007 va-t-il au moins dans la bonne direction ? Certes, pour la première fois, les dépenses vont diminuer en volume, c'est-à-dire en termes réels, puisqu'elles augmenteront de 0,8% seulement en valeur, pour une inflation de 1,8%. Mais il aurait fallu aller plus vite et plus loin : on a assez parlé- les syndicats se sont fait entendre- de la diminution de 15 000 du nombre de fonctionnaires : c'est trois fois plus que l'an dernier (5318), mais ce n'est même pas 20% des départs en retraite de l'année (85 000) et pas même 1% du nombre total de fonctionnaires. Il aurait fallu aller beaucoup plus loin pour que les dépenses diminuent même en valeur. Et les collectivités locales continuent à embaucher.

Mais que dire du côté des recettes : rien n'est annoncé, pas de baisse sensible des impôts, pas de modification nouvelle du barème et de sa progressivité, en dehors de la réforme annoncée l'an dernier (tranche maximale à 40% plus la CSG, mais plus de diminution de 20% de recettes). Or la baisse des impôts est la clef de la croissance et de l'emploi : sans baisse des impôts, pas de développement de l'offre. Voilà pourquoi l'économie française restera en vacances et ce n'est pas ce budget qui la sortira de cette situation.

JEAN-PAUL II : PERSONA NON GRATA A PARIS

Au moment de la mort du Pape JEAN-PAUL II, nous lui avons rendu, comme tant d'autres, l'hommage qui lui revenait. Rarement un homme aura autant marqué son époque. C'est évident pour les croyants, et il a porté la Bonne nouvelle dans tous les pays de la terre. Mais c'est également évident pour tous les hommes de bonne volonté, qui pouvaient se reconnaître dans son message sur la dignité de la personne humaine. Enfin, tous les hommes épris de liberté savent quel rôle il a joué pour que les pays soumis au totalitarisme communiste retrouvent leur indépendance. Sans JEAN-PAUL II et le peuple polonais,, peut-être le mur de Berlin serait-il encore debout.

Dans de nombreuses villes, des rues ou des places ont été baptisées du nom de JEAN-PAUL II, pour lui rendre hommage. A Paris, tel a été le souhait de nombreux élus et dès avril 2005 Claude GOASGEN, député UMP, a déposé un projet en ce sens. Le maire de Paris, Bertrand DELANOË et le groupe socialiste se sont ralliés à cette proposition et cet accord PS-UMP devrait permettre à l'esplanade située devant la cathédrale Notre-Dame de Paris de prendre le nom de parvis Notre-Dame- place JEAN-PAUL II.

Tout cela ne devrait poser aucun problème et les Parisiens seront sûrement quasi-unanimes à approuver cette proposition. Pourtant, les résistances sont nombreuses parmi les élus. Selon Le Figaro, qui rapporte cette information, l'entourage du maire de Paris tient à préciser que celui-ci « ne partage pas les positions qui ont été prises par JEAN-PAUL II sur des sujets de société aussi divers que l'IVG, la contraception, les préservatifs,... ». Certes, le maire de Paris souligne « la trace la plus féconde du pontificat et, en particulier, le dialogue entre les religions, qui est une urgence aujourd'hui ». Etrange conception qui consiste à accepter un héritage sous bénéfique d'inventaire et à faire le tri dans une pensée pourtant parfaitement cohérente. Comme si on pouvait retenir le message, mais pas ses corollaires.

Plusieurs élus sont allés plus loin, et ont fait savoir qu'ils s'opposaient à ce choix au nom de la laïcité. C'est le cas de Jean-Bernard BROS, adjoint chargé du tourisme (radical de gauche) qui avait déjà protesté contre la mise en berne des drapeaux français à l'occasion de la mort du Pape. Le PRG s'est même fendu d'un communiqué d'une rare étroitesse d'esprit pour souligner que l'action de JEAN-PAUL II « a été guidée par des convictions éminemment critiquables sur les questions de société et qui a cultivé une grande proximité avec les tenants des régimes dictatoriaux d'extrême-droite », ce qui est un mensonge pur et simple car le pape, partout où il passait, critiquait les atteintes à la liberté et aux droits fondamentaux.

Dans la plus pure tradition révolutionnaire de la fête de l'Etre Suprême, un autre conseiller de Paris, PRG lui aussi, Gilles ALAYRAC va proposer un amendement en faveur d'un Parvis Notre-Dame, esplanade des religions et de la Conscience universelle ! Et il ajoute, autre mensonge, « JEAN-PAUL II est un homme controversé, il ne nous réunit pas ».

Mais le sommet a été atteint par les communistes, au nom desquels Clémentine AUTIN, apparentée PC, a précisé que « les places ou les rues de Paris devraient déjà se doter de plus de noms de femmes avant que soit favorisé le tenant d'une révolution conservatrice ». Il est vrai que l'on peut comprendre l'amertume des communistes, JEAN-PAUL II ayant contribué à l'effondrement du paradis soviétique, celui auquel le regretté Georges MARCHAIS accordait un bilan « globalement positif ».

Les réactions n'ont pas manqué face à cette attaque en règle et Jean-François LEGARET, maire du 1^{er} arrondissement a jugé la polémique « indécente » : « JEAN-PAUL II, outre son action religieuse, a très largement contribué à la chute du communisme. Donner son nom à cette place est une manière de saluer son rôle historique ».

C'est sans doute aussi pour le rôle historique et bénéfique joué par ces personnages que certains noms de rues fort sympathiques se trouvent toujours dans les banlieues rouges, depuis Karl MARX jusqu'à LENINE en passant par Maurice THOREZ, quand ce n'est pas STALINE lui-même.

DUREE DU TRAVAIL : L'EUROPE SOCIALE ATTENDRA ...

Pendant que les Français discutent sur les 35 heures et que certains, notamment chez les Verts, commencent à avancer la revendication des 32 heures, l'Union européenne se déchire sur la frontière des...48 heures. En effet, depuis deux ans, les ministres européens discutent d'un projet de directive sur la durée hebdomadaire du travail. Une nouvelle fois, ils viennent d'échouer, ils n'ont pu se mettre d'accord sur un texte.

Comment se présente le débat ? La législation européenne actuellement en vigueur fixe un plafond théorique de 48 heures, mais autorise le dépassement de cette durée en cas d'accords individuels entre employeurs et salariés. Certains pays, comme l'Angleterre, font largement usage de cette dérogation et autorisent donc une durée du travail supérieure aux 48 heures.

Le Monde, qui rapporte cette information, précise que « deux groupes se sont formés en conseil des ministres ». Le premier, qui refuse le maintien de la dérogation au-delà de 48 heures et veut donc strictement limiter la durée maximale à 48 heures, comprend bien entendu la France, mais aussi la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, la Suède. Notons tout de même que si la France est en pointe dans ce combat, les autres pays favorables à la limitation pratiquent des durées du travail très supérieures aux nôtres : personne n'est sur la ligne des 35 heures et ces pays ne sont d'accord que pour limiter la durée maximale à 48 heures, mais il y a une sacrée marge entre 35 et 48.

Le second groupe comprend ceux qui veulent pouvoir franchir le seuil des 48 heures et qui le font souvent chez eux. Il comprend évidemment la Grande-Bretagne, mais aussi l'Allemagne, les Pays-Bas, la quasi-totalité de l'Europe centrale et orientale, et la plupart des autres pays. Pour eux, ce n'est ni à Bruxelles, ni aux Etats nationaux à fixer la durée du travail, mais aux conventions librement signées entre employeurs et salariés. Le débat est donc bien, comme le souligne Le Monde, le suivant : « l'Etat doit-il fixer la durée du travail ? ».

C'est un débat essentiel, emblématique des courants opposés qui traversent l'Europe : zone de liberté ou zones de politiques communes ? Zone de protection étatique des travailleurs (la fameuse « Europe sociale ») ou zone de liberté du travail ? Chaque réunion des Conseils des ministres ne fait qu'entériner le désaccord profond et chacun reste sur ses positions. On ne voit pas comment les positions pourraient évoluer et, il faut bien le dire, le maintien du statu quo est ici favorable au libéralisme, puisque, en l'Etat actuel de la législation, chacun fait ce qu'il veut ou du moins ce que veulent les partenaires sociaux.

Le Monde souligne bien cette opposition de deux conceptions : « L'une mise sur la flexibilité pour garantir la croissance et l'emploi, l'autre demande à la puissance publique de fixer les conditions auxquelles doivent se soumettre employeurs et salariés. Rarement le conflit s'était exprimé d'une façon aussi nette. ».

Le ministre espagnol ne voit pas de possibilité de rapprochement, et le ministre britannique déclare inacceptable toute remise en cause de l'exemption. Le pire serait sans doute une solution de compromis à la Bruxelloise qui ne viderait pas l'abcès. Certes, le Parlement européen s'est prononcé pour la suppression de la dérogation, de même, ce qui ne surprendra pas, que la Confédération européenne des syndicats. Mais ce sont les ministres qui décident et chaque camp a une minorité de blocage. On remarquera au passage que le débat n'oppose pas tant la droite et la gauche (la droite française est pour la limitation, la gauche anglaise pour la liberté du travail), mais les libéraux et les étatistes. Ce débat est exemplaire des contradictions de l'Europe et il devra être suivi avec soin : l'Union européenne ou les Etats doivent-ils réglementer le travail ou celui-ci doit-il être laissé à la liberté contractuelle ? On est loin, en tous cas, de notre vision hexagonale sur les 35 heures. Comme le dit le Monde, « l'Europe sociale n'est pas pour demain ». Tant mieux. Voilà au moins une bonne nouvelle.

HONGRIE, SLOVAQUIE : CHANGEMENTS EN EUROPE CENTRALE ?

On reste perplexe et à vrai dire un peu consterné devant le plan d'austérité ou de rigueur que vient d'adopter le nouveau gouvernement hongrois, dirigé par un socialiste, Ferenc GYURCSANY. Certes la situation était catastrophique, car le déficit public atteignait 8% du PIB, ce qui est insupportable et il devenait urgent d'agir. Le but était de ramener ce déficit public de 8 à 3% du PIB en quatre ans.

Le plan qui a été adopté pour cette année est constitué à 40% de baisses de dépenses, ce qui est très bien, et à 60% de hausses des impôts, ce qui est catastrophique. Le gouvernement espère ainsi réduire dès cette année le déficit de 1,5 point de PIB, mais on sait qu'à terme c'est un mauvais calcul, les hausses d'impôts entraînant une baisse de l'activité donc des recettes fiscales (Effet LAFFER).

Voyons d'abord le bon côté du plan. Il est question de supprimer 12 500 postes de fonctionnaires en deux ans, ce qui n'est pas mal pour un pays de 10 millions d'habitants. En particulier, le gouvernement prévoit de réduire de 23% les effectifs de l'administration centrale, suivant notre confrère Les Echos, « grâce à la suppression de services jugés inutiles et au regroupement de ceux poursuivant des missions similaires ». Autre mesure positive : le mode de rémunération des fonctionnaires sera changé et il ne sera plus basé sur un barème automatique basé sur l'ancienneté, mais sur les performances individuelles. Selon le premier ministre « C'est la mesure qui aura les effets politiques et budgétaires les plus importants ».

Mais il y a le reste, c'est-à-dire le volet fiscal du plan. Le taux de TVA intermédiaire sera relevé de 15 à 20% pour de nombreux produits. Le gouvernement crée un « impôt de solidarité » sur les bénéfices des sociétés ainsi que sur les revenus des personnes gagnants plus de 22000 euros par an : cela aggrave non seulement la pression fiscale, mais encore la progressivité de l'impôt. De plus, les entreprises subiront à partir de janvier une « taxe de trésorerie » destinée « à prévenir certaines formes d'évasion fiscale » : c'est l'effet contraire qui se produira évidemment et les capitaux vont s'envoler. Autre idée géniale : les entreprises pourront être soumises à un impôt forfaitaire même en l'absence de bénéfice comptable. C'est l'invention de l'impôt sur les non bénéficiaires (impôt sur les pertes sans doute...).

C'est une autre mauvaise nouvelle qui nous vient de Slovaquie. Alors qu'il y a peu, en République Tchèque, les libéraux étaient arrivés en tête aux élections et devaient essayer de former le gouvernement, même si la gauche et la droite étaient à égalité (100 sièges de chaque côté), voilà que l'inverse se produit en Slovaquie. Les libéraux au pouvoir n'arrivent que second et c'est le parti social-démocrate de Robert FICO qui arrive en tête.

C'est d'autant plus dommage que les réformes avaient été profondes et courageuses et devaient à terme porter des fruits dans l'ensemble du pays et des groupes sociaux. La santé avait été partiellement privatisée, de même que les retraites avec des versements à des fonds de pension privés. Les allocations chômage avaient été réduites. Les prix avaient été libérés et les entreprises privatisées. Le pays était surtout devenu, grâce à la flat tax, un paradis fiscal, faisant jouer à plein la concurrence fiscale avec les autres pays.

Les électeurs n'ont pas eu la patience d'attendre que toutes les réformes produisent leurs effets positifs. Ils ont donc placé en tête le chef de l'opposition de gauche, le social-démocrate du SMER, Robert FICO, avec 29,2% des voix. Le parti du premier ministre Mikulas DZURINDA, le SDKU, Union démocratique et chrétienne, est arrivé second, avec 18,3% des voix.

Comme il est logique, c'est le parti arrivé en tête qui revendique le fait de constituer une nouvelle coalition et de diriger le gouvernement. On verra si elle est capable de le faire. Bien sûr, pas question de quitter l'Union européenne ou l'OTAN. Mais le parti de gauche a annoncé qu'il changerait le régime fiscal et en particulier qu'il rétablirait un impôt progressif. Les industriels et les milieux d'affaires seraient davantage taxés, ce qui ne présage rien de bon pour l'économie du pays.

LA FEUILLE DE PAIE VERITE DU MEDEF

Depuis des mois la question du financement de la protection sociale a été relancée. On a notamment beaucoup parlé de la TVA sociale chère à Jacques CHIRAC, et nous l'avons critiquée car elle mélange assurance et solidarité, cotisations et impôts. Le MEDEF vient d'apporter sa contribution au débat, par l'intermédiaire de sa présidente, Laurence PARISOT, lors de son point de presse mensuel.

Première proposition : distinguer clairement ce qui relève de l'assurance et ce qui relève de la solidarité. On peut ensuite discuter ce qui va dans l'une ou l'autre des rubriques, mais le principe est excellent. Ce qui relève de l'assurance doit passer par des cotisations et ce qui relève de la solidarité, s'il s'agit de solidarité publique et nationale, doit passer par le système des impôts. La sécurité sociale actuelle mélange tout. La proposition du MEDEF éclaircit le débat. Au passage, le MEDEF condamne la proposition socialiste d'une CSG progressive, comme nous l'avons fait ici même.

Deuxième proposition : pour ce qui relève de l'assurance, fusionner les cotisations des employeurs et des salariés « en faisant peser l'ensemble sur le salarié ». Bien évidemment, l'opération doit être neutre et donc les entreprises augmenteraient d'autant les salaires bruts. Cela ne changerait rien au coût pour les entreprises, ni au salaire net que perçoit le salarié, sauf en cas de modification du taux de cotisation. Mais c'est une façon claire de sensibiliser les salariés et de maîtriser les dépenses.

Cela rappelle le « salaire complet » et la fameuse feuille de paie vérité, idées chères aux libéraux, notamment à l'occasion de nos universités d'été. Elles ont été concrètement appliquées et défendues avec fougue en particulier par Axel ARNOUX, Avantage : « mieux sensibiliser les salariés au coût de la protection sociale ». Le salarié connaît enfin la valeur réelle de son travail, telle qu'elle a été reconnue par le client, puisque c'est bien le client qui paie en dernier ressort. De plus, le salarié connaît le coût exact de sa protection « sociale ».

Par exemple, dans le système actuel, sur un salaire net de 1000 euros, le salaire brut sera par exemple de 1200 euros -c'est celui qui figure sur la feuille de paie- et les charges patronales par exemple de 600 euros, ce qu'ignore le salarié. Désormais, avec le système du MEDEF, le salaire brut complet figurera sur la feuille de paie (1800 euros) ainsi que l'ensemble des cotisations sociales (800 euros) et bien sur le salaire net qui ne change pas (1000 euros).

Le salarié saura ainsi ce que coûte sa protection sociale et cela pourrait le faire réfléchir. Le système pourrait ensuite évoluer, selon nous, en versant au salarié son salaire complet, à charge pour lui de s'assurer, ce qui fait que très vite il s'interrogerait sur les solutions alternatives et donc sur la mise en concurrence de la sécurité sociale.

Inutile de dire que les syndicats ont senti le « danger » et la logique explosive de la solution du MEDEF. Le Figaro parle d'un « tollé syndical » et titre « PARISOT met le feu aux syndicats ». Le CGT a dénoncé un « désengagement patronal » et une « rupture du positionnement historique du MEDEF ». « Il y a clairement la volonté de faire éclater la solidarité en renvoyant à l'Etat la prise en charge d'une couverture minimale, avec la porte ouverte à une montée en puissance des assurances privées ». Jean-Claude MAILLY pour FO, parle de « provocation » et met en garde contre « une ouverture à une privatisation de la Sécurité sociale ». Il s'agit d'un « projet de privatisation ». Le déchaînement médiatique a été à la hauteur des enjeux, car on ne s'attaque pas impunément aux privilèges syndicaux et aux chasses gardées syndicales.

Sans aller jusque là, la proposition du MEDEF a l'avantage essentiel de faire connaître la vérité aux Français. Lorsqu'ils en auront pris conscience, les mentalités pourront évoluer vers des solutions alternatives et concurrentielles. Tant que l'opacité est la règle, la porte est ouverte à toutes les démagogies et aux surenchères syndicales, puisque le salarié a l'impression que la protection sociale ne coûte rien et que c'est le patron qui paye !

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir ainsi les entrepreneurs prendre la responsabilité d'une campagne d'information des Français, pour les ramener à la réalité. C'est autre chose que les arguments idéologiques et démagogiques auxquels nous sommes habitués.

XXIXème UNIVERSITE D'ETE DE LA NOUVELLE ECONOMIE

27-30 Août 2006
Aix en Provence

LE FUTUR DE L'EUROPE : HARMONISATION OU CONCURRENCE ?

Comme chaque été, la parution de la Nouvelle Lettre est suspendue. Notre prochain rendez-vous est fixé au 26 août (n°884). Et comme vous le savez déjà, toute l'équipe de la Nouvelle Lettre travaille à la préparation de l'Université d'Été de la Nouvelle Economie dont voici le programme (Provisoire).

Dimanche 27 août

18h30 Cocktail et dîner d'ouverture

Lundi 28 août

8h30-9h00 Inscriptions et accueil des participants

9h00 Présentation de la journée (audio-visuel)

9h30-11h00 Diversité et concurrence

11h30-13h00 Quelles institutions européennes ?

14h30-16h00 Séminaires parallèles

Du cassis de Dijon au rejet de la Constitution

Institutional competition in the US : ideas and facts

16h15-17h30 Séminaires parallèles

Le processus de la concurrence internationale

Institutions and Natural Law

Mardi 29 août

Journée organisée avec le concours de l'IREF

8h30-9h00 Accueil des participants

9h00 Présentation de la journée (audio-visuel)

9h30-11h00 La Mosaïque fiscale européenne

11h30-13h00 Le futur fiscal européen : harmonisation, flat tax, fédéralisme fiscal ?

15h00-16h15 Séminaires parallèles

Le « dumping fiscal » : une peur ou un espoir ?

Taxation et Justice

16h30-18h00 Séminaires parallèles

Déficits et dettes publiques en Europe

Fiscal Competition in the US

Mercredi 30 août

8h30-9h00 Accueil des participants

9h00 Présentation de la journée (audio-visuel)

9h30-11h00 Un marché du travail européen ?

11h30-13h00 Dumping social et compétitivité

15h00-16h00 Economie sociale, économie humaine ?

16h15-17h30 « La route de la servitude » (F.A. Hayek), présentation de la version du Reader's Digest en français,

« Le guide du candidat », projet d'une plate forme libérale,

Panel final et conclusion

18h00 Cocktail de clôture

Renseignements et inscriptions auprès du SECRETARIAT DE L'UNIVERSITE D'ETE

CAE, 3 av. Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél : 33 (0)4 42 90 85 27 et 33 (0)4 42 90 85 29 – Fax : 33 (0)4 42 90 85 33

e-mail : ies.aix-cae@univ.u-3mrs.fr

AU SOMMAIRE DU N°883 :

EDITORIAL : De fête en fête pp. 1-2

CONJONCTURE : L'économie française déjà en vacances pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Jean-Paul II : persona non grata à Paris p.4 - Durée du travail : l'Europe sociale attendra p. 5 – Hongrie, Slovaquie : changements en Europe centrale ? p. 6- La feuille de paie vérité du MEDEF p. 7 – XXIXème Université d'Été de la Nouvelle Economie p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille